

REUNION PLENIERE DU JEUDI 27 AVRIL

Participants :

Anne Fommarty, Adjointe aux affaires scolaires
Jérôme Guérineau, Responsable Etat civil et affaires scolaires
Marie Agnès Marquis, affaires scolaires
Valérie Paul, DGA jeunesse et culture
Les représentants des associations de parents d'élèves de chaque école

Objectif de la réunion

L'organisation de cette réunion répond à une demande faite de longue date par la présidente de l'APELGC, afin de partager les problématiques et informations communes à toutes les écoles de la Garenne.

La mairie souhaite organiser ces réunions plénières 2 fois par an, en plus des réunions pré-conseils qui sont organisées depuis cette année avec les représentants de chaque établissement.

1- Retouche sectorisation

3 écoles sont directement concernées par cette resectorisation :

- Elémentaire Marsault
- Elémentaire Jerphanion
- Elémentaire Voltaire

Et par conséquent, les maternelles de ces secteurs (Marsault et Voltaire) sont également impactées.

Après analyse de l'ensemble des effectifs et une projection sur 3 ans, les constats suivants ont été faits :

- Risque de fermeture d'une classe à Voltaire
- Sureffectif à Jerphanion, sans possibilité d'ouverture de classe
- Sureffectif à Marsault.

La mairie propose donc de basculer 2 secteurs sur Voltaire afin de permettre l'équilibre.

La nouvelle carte va être communiquée aux participants de la réunion.

Seuls les nouveaux inscrits (CP / PS Maternelle / nouvelles inscriptions) sont impactés par cette resectorisation, il n'y a pas de changement pour les enfants déjà inscrits dans ces établissements.

Les parents concernés ont été informés par courrier et lors de leur passage en mairie pour les démarches d'inscription. Dans le cadre de fratries, les parents devront faire une demande de dérogation qui leur sera accordée de fait.

NB : Sans tenir compte de cette procédure de resectorisation, l'inspection a proposé l'ouverture d'une 16ème classe à **Marsault**. Les parents ne sont pas favorables à cette ouverture car l'école compte déjà plus de 400 élèves, ce qui pose des problèmes de logistique (récréation, service de repas, circulation dans les locaux...).

La mairie espère que cette décision sera revue d'ici la fin de l'année scolaire.

Renan : une fermeture prévue pour la maternelle (moins d'enfants que prévu suite aux dernières livraisons de logements).

Guest : Stabilisation des effectifs. Evolution à suivre avec la prochaine livraison de logements (par expérience, impact 3 ans après livraison, estimation d'1 enfant pour 10 logements).

Jerphanion : Avec cette resectorisation, il y a un risque de fermeture de classe (due à la diminution des effectifs) au bout de 3 ans, ce qu'il faudra éviter.

Pour information : 200 demandes de dérogation sont demandées par an.

2- Bilan sécurité des écoles

Le budget a été voté, avec priorisation de la sécurisation périmétrique pour la rentrée de septembre 2018.

Pour des raisons de sécurité, les travaux réalisés ne sont pas détaillés dans ce compte rendu.

Installation de clôture :

Marsault : pas de date

Guest Maternelle : compte tenu de la surface, le budget nécessaire entre dans le cadre d'un marché public, ce qui implique des délais administratifs de 3 à 6 mois. L'installation en elle-même nécessitera plus de 2 semaines. Si les travaux doivent être réalisés dans une école vive, il est donc peu probable qu'ils soient réalisés avant l'été 2018...

La mairie rappelle que dans le cadre du **déploiement de la vidéo surveillance**, une priorité avait été donnée à la surveillance des bâtiments publics. Toutes les écoles sont donc en théorie surveillées (extérieurs), avec vidéo reliée au CSU (à vérifier).

Un point sera fait établissement par établissement lors des prochaines réunions pré-conseils pour rappeler l'emplacement de ces caméras et vérifier leur fonctionnement.

Les enregistrements sont faits et conservés selon la réglementation en vigueur. Les images ne peuvent être consultées qu'après un dépôt de plainte.

Un **PPMS** est prévu 2ème quinzaine de mai sur le temps périscolaire sur le thème « s'échapper ».

L'organisation est en cours d'élaboration avec les responsables de chaque école afin de déterminer les points de ralliements.

La **sécurisation interne** (changement des portes, verrous...) sera effectuée plus tard compte tenu de la charge budgétaire engendrée (+ de 200 portes à changer) ; A noter que certains établissements sont déjà aux normes et ne nécessitent pas de travaux (ex : Jerphanion)

3- Organisation du périscolaire

▪ ALSH vacances scolaires

Le programme des ouvertures de centre va être communiqué aux participants (+ envoi par mail aux parents)

Pour rappel :

- Voltaire : ouvert tout l'été
- Marsault : fermé du 7 au 25 août, réouverture le 28 août
- Renan : fermé du 31 juillet au 25 août
- Guest : fermé du 07 août au 1^{er} septembre
- Jerphanion : fermé tout l'été

Période	10/07- 13/07	17/01- 21/07	24/07 - 28/07	31/07 - 04/08	07/08- 11/08	14/08- 18/08	21/08- 25/08	28/08- 01/09
Guest								
Renan								
Voltaire								
Marsault								

Les formulaires d'inscription vont être distribués (papier + mail)

Période	Distribution des formulaires d'inscription	Date de réponse
10 – 21 juillet	Début mai	21 juin
24 juillet – 04 août	Début mai	12 juillet
07 – 18 août	Début juin	19 juillet
21 août – 1 ^{er} septembre	Début juin	9 août

▪ animateurs

Marsault : Reprise de la responsable du centre de loisirs.

Valérie Paul rappelle qu'il faut lui remonter les difficultés rencontrées avec les animateurs afin qu'elle puisse prendre les mesures nécessaires. Les animateurs sont particulièrement sensibilisés sur le nécessaire savoir-faire et savoir-être qu'implique leur fonction.

Guest : les parents signalent que lors de la navette pédestre du vendredi après-midi entre Guest et la piscine (avec traversée de la place de Belgique, du boulevard et de la voie de tramway), un seul accompagnateur est présent pour 18 enfants.

Valérie Paul souligne que le nombre d'enfants utilisant les navettes le vendredi après-midi a continuellement augmenté : 191 en 2014, 231 en 2016.

17 animateurs se répartissent (dont 3 dans le bus) pour gérer ces navettes.

Elle précise qu'il n'y a pas de norme pour ces navettes, par rapport au nombre d'enfants.

▪ **ATSEM**

La charte des ATSEM a été présentée dans les écoles aux équipes enseignantes et a globalement été bien accueillie.

Ce document définit le rôle de l'atsem dans le cadre de l'école (ne doit pas dépasser sa fonction dans les classes).

Le pôle de volantes est enfin complet avec 3 personnes (...)

Gardiennne en cours de recrutement pour Voltaire (mouvement interne).

▪ **Plan langues**

Suite à la réunion organisée à la demande de l'APELGC avec le maire en février 2017, un engagement avait été pris de proposer des modules de langues vivantes dans toutes les écoles pour les CM dès le retour des vacances de printemps.

Compte-tenu de contraintes liées aux procédures d'appel d'offre, ce projet n'a pu être mis en place aussi rapidement que prévu.

Proposition pour la prochaine rentrée :

- Le vendredi après-midi, les enfants de CM1 et CM2 de toutes les écoles pourront bénéficier d'un enseignement **d'une heure d'anglais et d'une heure d'allemand**
- Ces cours seront proposés **en parallèle des modules**
- Les enfants devront **s'inscrire en septembre pour toute l'année scolaire**
- Pas d'information à ce jour sur la tarification qui sera proposée pour cette nouvelle activité. (nouvel icône)

▪ **Soutien scolaire**

Cf. article du dernier « La Garenne Info »

La mairie a signé un accord avec Acadomia : tous les élèves de la 3ème à la terminale domiciliés à la Garenne peuvent bénéficier d'un accès gratuit à l'aide en ligne d'Acadomia.

(Qu'ils soient scolarisés dans le public ou dans le privé, à la Garenne, ou pas)

Un lien est disponible sur le site de la Garenne, l'inscription est validée par le service jeunesse.

Chaque élève a accès aux supports de son niveau, ainsi que du niveau supérieur et du niveau inférieur. Un courrier a été adressé à tous les élèves identifiés pour les informer de cette offre.

Une extension du service aux autres niveaux pourra être envisagée.

4- Rythmes scolaires

L'obligation de bilan après 3 ans a été supprimée.

Néanmoins, la mairie souhaite réaliser un bilan financier et un bilan des activités.

La mairie propose de reprendre le sondage qui avait déjà été réalisé, afin de pouvoir observer l'évolution des réponses.

Pour mémoire, le support du sondage va être envoyé aux participants de la réunion pour éventuels commentaires.

Prochaine réunion plénière début juillet